



<http://rp59.fr>

Bulletin trimestriel de l'Association Racines et Patrimoine

EDITO

DANS CE NUMÉRO :

Edito	1
Un singulier testament à Sémeries en 1883	2
Pluie et grêle dans la région de Fourmies le 30 juin 1883	3
DEQUENE Jean Maurice, fusillé en 1944	4
Le blockhaus des Garennes Solre en 1940	8
Les prisonniers de guerre de Beaurieux 1941	11
Une centenaire dans le canton de Bavay 1883	13
LEFEBVRE Hippolyte, prisonnier de guerre à Friedrichsfeld 1914-18	14
Le récit de Bénoni Boitiaux, prisonnier à Frie-	16

Une foule immense est rassemblée, drapeau à la main. Après l'arrivée des officiels, la musique entame la Marseillaise, reprise en cœur par l'assistance. Partout en France, c'est la même ferveur patriotique.

Malheureusement, ce n'est pas une commémoration du 8 mai ou 11 novembre, mais un match de l'équipe de France de football. Dommage que l'on n'observe pas une telle ferveur lors des commémorations.

L'été caniculaire se termine. Les permanences se sont arrêtées en juillet-août, mais pas les projets associatifs. Dès septembre démarre un projet initié par l'Association de Sauvagegarde du Fort Leveau, auquel nous nous sommes asso-

ciés : le recensement de l'ensemble des prisonniers des régiments ayant combattu à Maubeuge au début de la première guerre mondiale et faits prisonniers le 8 septembre. Si vous voulez participer à ce projet, contactez moi.

L'association participera au 4^e congrès européen de Généalogie et d'Histoire locale « Scaldobrésia 2018 » le week-end des 22 et 23 septembre à Ecaudœuvres.

L'année se terminera par la commémoration du centenaire de l'Armistice à Rousies le week end du 11 novembre, puis par une exposition à Collet le week end suivant.

Une erreur s'est glissée dans le bulletin n°30, page 9, article consacré à Georges DESPRET, fin d'article : le lieu d'inhumation est le cimetière du Père Lachaise à Paris et non le caveau familial à Anor.



Un singulier testament

Sémeries—1883

Lu dans « le Journal de Fourmies »

Ce petit récit, qui, pour être vrai, n'en a pas moins un certain intérêt pour ceux qui ont rencontré Nicolas.

Nicolas était venu s'installer dans le pays, portant comme Diogène sa fortune sur son dos.

Il se disait propriétaire, et il l'était, d'un accordéon d'une valeur relativement importante.

Cet accordéon avait surtout la valeur que Nicolas savait lui faire produire en assistant à toutes les cérémonies de la vie où il y a matière à exploiter la joie ou la douleur de l'homme. Il était donc de tous les baptêmes, de tous les enterrements et de tous les mariages.

Était-il artiste ? Non. En fait de musique, il ne connaissait guère que le bruit harmonieux des pièces d'argent qu'il récoltait en faisant nasiller de droite et de gauche son accordéon. Cet accordéon était pour lui arme offensive et arme défensive.

Ceux qui avaient en horreur les sons endormants de son instrument, il les condamnait à une audition forcée et généralement en transigeait en se délestant de quelques gros sous. Son accordéon lui servait aussi de bouclier contre les entraînements de la passion.

Les yeux les plus pétillants le laissaient insensible comme un bloc de glace.

Nicolas avait ainsi acquis, en même temps que sa 75^e année, 75.000 francs d'argent vaillant.

Sentant sa dernière heure venir, il fit son testament qu'on ouvrit quelques heures après qu'il eut fermé les yeux.

Entre autres clauses, on y trouva les suivantes qui furent fidèlement exécutées :

♦« *Je veux que, quand le père Éternel m'aura appelé près de lui, mon corps soit veillé jusqu'à l'inhumation par des personnes qui boiront et chanteront sans trêve ni merci.*

♦« *Je veux qu'on me fasse passer par la fenêtre et non par la porte* ».

♦« *Je veux être enterré civilement et dans ma pâture et que pendant l'opération l'on boive, l'on chante et l'on joue de l'accordéon jusqu'à ce que la terre recouvre mon cadavre* ».

♦« *Je veux que l'on répande du cognac à profusion sur mon cercueil* ».

Un voisin et un héritier du défunt veillèrent à ce que toutes ses dispositions testamentaires fussent scrupuleusement observées et Nicolas vient de quitter ce monde en laissant à un parent éloigné la fortune que la folie des autres lui avait fait ramasser et que la sienne n'avait pu parvenir à dissiper.

On en parlera encore longtemps à Sémeries.

Le registre d'état-civil de la commune de Sémeries donne plus de précision sur l'identité de Nicolas :

Acte n°14. L'an mil huit cent quatre vingt trois, le vingt neuf avril, à une heure du soir, par devant nous, Edouard Hazard, Maire, officier de l'Etat Civil de la commune de Sémeries, canton d'Avesnes Nord, arrondissement d'Avesnes, département du Nord, ont comparu François Bénoni Lermuzeaux, âgé de soixante deux ans, rentier, beau-frère du défunt, et Jules Nicodème, âgé de quarante cinq ans, propriétaire, voisin et non parent du défunt, tous deux demeurant en cette commune, lesquels nous ont déclaré qu'aujourd'hui à onze heures trois quarts du matin, **Nicolas Joseph Delhaye**, âgé de soixante quinze ans, rentier, né à Ramousies et domicilié en cette commune, célibataire, fils naturel de feu Marie Françoise Delhaye, est décédé en sa demeure, sise en cette commune lieu dit Brode, ainsi que nous nous en sommes assuré en faisant examiner le défunt par un médecin.

Pluie et grêle dans la région de Fourmies

le 30 juin 1883

Article paru le 5 juillet 1883 dans le *Journal de Fourmies*.

Il faudrait plusieurs colonnes pour raconter, encore d'une manière insuffisante, l'orage de samedi dernier [30 juin 1883] et surtout les dégâts qu'il a occasionnés, principalement dans notre canton.

A Fourmies, une pluie diluvienne a inondé, en un instant, toutes les rues et parties basses de la ville ; dans certaines maisons on eut de l'eau jusqu'à mi jambe et même jusqu'au genou. Avec la pluie, descendaient des grêlons comme nous n'en avons jamais vu d'aussi gros dans notre pays. Aussi compte-t-on bon nombre de vitres cassées, de jardins dévastés, d'arbustes, fleurs et légumes hachés. Les aqueducs obstrués, le confluent des ruisseaux et le bas des rues occupés par des amas énormes de gravats et de petites pierres dont on chargea des quantités de tombereaux, donnent une idée de la force et de la rapidité des courants qui entraînaient tout sur leur passage.

Plusieurs filateurs ont eu des laines et des tissus mouillés et par conséquent, plus ou moins avariés, mais la journée du lendemain ayant été très-belle, on tordit les laines en mèches, on dépota les bobines, on sécha les tissus ; et le dommage sera un peu moins grand qu'on ne l'avait craint tout d'abord.

A Wignehies, il y eut plus de grêle, ou plus de vent, à en juger. par le nombre de carreaux cassés, mais il plut beaucoup moins.

A Rocquigny, très peu, à Etrœungt, pas du tout de même qu'à La Capelle et dans la vallée de l'Oise, qui n'était sensiblement pas grossie le lendemain, malgré le contingent d'Anor et d'Hirson.

Mais c'est à Trélon surtout que la tempête a sévi dans toute sa fureur. Des grêlons comme des noix ont tout brisé, à tel point que vers le soir, il ne restait plus une feuille de verre dans la ville et qu'on courait en chercher à

Ohain.

L'eau tombait avec une telle abondance qu'en quelques instants les rues à pentes rapides sont devenues d'impétueux torrents. Le petit étang situé en face du lavoir fut bientôt rempli et l'eau passa au-dessus de ses bords, se répandit dans le parc du château où elle s'éleva rapidement et tellement que bientôt la muraille, ne pouvant soutenir une telle pression, s'écroula, en obstruant la rue à Canards. Cette rue devint alors une véritable rivière, l'eau s'éleva dans les maisons, en moins de dix minutes, jusqu'au lit ; des pans de murs s'écroulèrent et si la pluie n'avait heureusement cessé tout à coup, on aurait eu certainement, peu de temps après des accidents de personnes à déplorer, car l'instantanéité de l'inondation rendait tout secours à peu près impossible.

Entre Trélon et Ohain, la campagne est sacquée ; les récoltes anéanties ; c'est un désastre dont on n'a pas d'exemple de mémoire d'homme.

En cette dernière commune les dégâts sont moins considérables, mais néanmoins importants ; un peu de laine avariée dans les filatures ; de même à Glageon qui n'a pas eu à souffrir autant que Trélon.

A Momignies, il n'a presque pas plu. On voit donc où se limite l'orage qui, en passant par Anor, Hirson et St-Michel, a été finir dans le canton d'Aubenton où il a atteint les communes d'Any, Martigny, Leuze, Aubenton, Beaumé et Logny.

Dans ce canton, on parle de 40,000 francs de pertes occasionnées aux récoltes ; dans le nôtre, on ne peut pas encore les chiffrer, parce qu'elles sont très considérables.



DEQUENE Jean Maurice, fusillé à Seclin

20 juin 1944

Jean Maurice DEQUENE est né le 17 juin 1920 à Hestrud (Nord). Il sera fusillé le 20 juin 1944 à Seclin (Nord) ; résistant FTPF.

Marié, Jean DEQUENE rejoignit en 1944 un groupe de FTPF appelé « Douaumont » et opérant dans le secteur de Jeumont (Nord). Le groupe avait été créé par René Guitteny qui organisa la résistance dans le secteur de Maubeuge. Selon Guitteny, le 16 février 1944, le groupe quitta Jeumont vers 18 heures à bicyclette et se rendit au lieu-dit « Les Bons Pères » à Rousies pour effectuer un sabotage sur la voie ferrée.

Mais, à leur arrivée, les hommes tombèrent sur une patrouille de la Feldgendarmerie de Maubeuge et, après un accrochage, Georges Delmotte fut blessé et arrêté en compagnie de Charles Defresnes et de Claude Olivier.

L'enquête menée par la Geheimpolizei (GFP) de Maubeuge, la police militaire, permit un mois plus tard d'arrêter les autres membres du groupe. Lors d'une vaste opération de police menée le 22 mars 1944, Jean fut arrêté avec une douzaine de ses camarades. Incarcéré à Maubeuge, puis transféré à la Kommandantur de Maubeuge, le 25 mars, il fut enfin enfermé à la prison de Loos-lès-Lille le 28 avril 1944.

Les 19 et 20 juin 1944, l'ensemble du groupe, soit dix-sept hommes, comparaissaient devant le tribunal spécial du 65^e corps d'armée allemand qui siégeait alors à la citadelle de Lille. Ce dernier, qui relevait de « l'ange gardien des V1 », un appareil de répression formé d'un groupe du contre-espionnage nazi, avait pour mission unique la protection des constructions spéciales destinées aux armes secrètes de Hitler en France.

Qui plus est, depuis le 4 mars 1944, le domaine de compétence de cette cour martiale secrète avait été étendu aux sabotages visant les voies de chemin de fer desservant ces différents sites. Quatorze hommes, dont Jean DEQUENE, furent condamnés à mort et aussitôt exécutés, le 20 juin, au fort de Seclin.

Son nom figure sur la stèle des fusillés de Se-



clin.

Son dossier individuel est consultable à Vincennes. Numéro : GR 16 P 176386

JOURNAL NORD-MATIN DU 27 SEPTEMBRE 1944

LA TRAGEDIE DES FUSILLES DE JEUMONT

Ils étaient une trentaine de FFI représentant toutes les opinions républicaines, fortement attachés à l'amour de la Patrie et dont le rêve était de contribuer dans la plus large mesure à sa libération. Dès le 1^{er} décembre 1943, sous la conduite du dévoué Abel Doyen, ancien prisonnier de guerre, après avoir prêté le serment de fidélité au groupement, accepté tous les risques que cela comportait, ils étaient prêts à accomplir les missions qu'on voudrait bien leur confier.

Ils réussirent d'abord à faire dérailler un train allemand à Rousies. La locomotive et 45 wagons quittent les rails, interrompant ainsi le service des marchandises pendant plus de 10 jours en une époque où plus de 100 convois allemands étaient annoncés.

Plus tard, au même endroit, un deuxième déraillement est encore provoqué. Cette fois, c'est un train de troupe qui se trouve bloqué.

C'est ensuite la fameuse attaque manquée de Rousies le 16 février, au cours de laquelle les vaillants FFI assaillis par trois postes ennemis, durent battre en retraite. Deux d'entre eux furent blessés. L'un, le jeune Venet, très cou-

rageux, put s'échapper. Par la suite, assisté par des patriotes, il fut caché, soigné et sauvé, malgré les recherches de la Gestapo. L'autre, blessé, Defresnes Charles, de Jeumont, fut moins heureux. Capturé par les allemands, il fut emmené à l'hôpital de Mons où ses amis vinrent par une belle nuit pour le délivrer. Malheureusement Defresnes venait d'être transféré dans un autre lieu.

DENONCES A LA GESTAPO

Le 22 mars 1944, une dénonciation d'origine inconnue, met la Gestapo sur les traces du groupement. Certains, comme Abel Doyen, doivent leur salut à une fuite précipitée en pleine nuit. Dix sept membres sont arrêtés et envoyés à Valenciennes. On recevra de leurs nouvelles grâce à l'un d'eux, Laoubi Marcel, qui réussira à correspondre en écrivant sur des feuilles de papier à cigarettes. Pendant ce temps, Doyen et ses hommes restés libres étaient traqués et devaient vivre dans des conditions très pénibles tout en continuant leur mission. Ils sont reconnaissants aux bons français qui les ont souvent abrités chez eux au péril de leur propre vie.

L'un des membres arrêté, Marcel Capron, eut le courage malgré les menaces et les souffrances à lui infligées par la Gestapo, de se taire, sauvant ainsi la tête de plusieurs de ses camarades. En juin 1944, faute de preuves, il fut remis en liberté.

LES MARTYRS DE LA CAUSE

Mais d'autres devaient payer le lourd tribut de leur action héroïque.

Transférés le 22 juin 1944 au fort de Seclin, ils furent fusillés. Nous relevons parmi la grande liste de ces martyrs les noms de Defresnes Charles, Quinzin Gaston, Quinzin André, Guerlot André, Laoubi Marcel, Olivier Claude, Guet André, tous de Jeumont, Delmotte Georges, de Marpent, Druart Maurice, de Rousies, Dequenne Jean, de Colletet, qui tombèrent pour leur idéal, leur amour de la patrie, et pour que nous redevenions libres. Leur mémoire réclame de nous tous, français, « l'union » qu'ils ont connu durant leur captivité douloureuse jusqu'au sacrifice de leur vie, l'union qu'il connaissent encore jusque dans la mort.

La mention « Mort pour la France » a été ob-

tenue en 1945.

REGISTRE DE DELIBERATIONS DE COLLETET

Commune de Colletet— Comité de libération.
Séance du 23 octobre 1944

Compte rendu de la réunion de la délégation municipale.

Présents : MM. Ondet Armand, Loire Robert, Bourgeois Léopold, Limbourg Lucien, Jouniaux Paul, Remacle Eugène, Mouvet Auguste, Mme Vve Mouvet. Absents : Buchet Fernand, Bugain Roger.

Sépulture des soldats.

La délégation municipale décide de faire poser des croix de chêne aux deux soldats français tués, et enterrés au cimetière.

Pour les deux soldats allemands inhumés, elle décide de faire poser une planche commune aux deux tombes et portant les noms.

La terre s'étant écroulée au dessus de la tombe d'un de nos soldats, on décide de faire examiner la cause de cet effondrement, laquelle pourrait bien être une rupture du cercueil. Dans ce cas on remplacerait celui-ci par un cercueil en chêne.

En l'honneur de notre fusillé Jean Dequesne, Mort pour la France, on décide qu'une cérémonie sera faite. Une délégation de cinq conseillers ira à Hestrud, village natal du fusillé, où aura lieu l'inhumation définitive.

Séance du 14 septembre 1945

Funérailles de Jean Dequenne

Le Conseil Municipal vote la somme de 3000 francs pour frais occasionnés pour les funérailles de Jean Dequenne de Colletet, fusillé par les autorités allemandes à Seclin, lieu dit le Fort, le 20 juin mil neuf cent quarante.

Séance du lundi 5 novembre 1945.

Changement de dénomination des rues.

Le Maire met au courant le Conseil Municipal de l'arrêté de Monsieur le Préfet en date du 14 septembre 1945 relatif à l'appellation de la rue de l'église par celle de Jean Dequesne.

Le Conseil Municipal décide en outre de maintenir l'appellation de la rue de la place en rue du Général de Gaulle.

LES AUTRES MEMBRES DU GROUPE DE JEUMONT FUSILLES A SECLIN LE 20 JUIN 1944

CHIMOT Eugène, Louis , Ernest

Né le 3 janvier 1922 à Wassigny (Aisne).

Fils d'Eugène Chimot et de Marie Elisabeth Chazal, marié le 18 décembre 1943 à Boussois (Nord) avec Jeannine Buisset, demeurant à Boussois.

La médaille de la Résistance lui a été décernée par décret du 18 janvier 1968 (J.O. du 2 février 1968).

DEFRESNES Charles René

Né le 2 août 1923 à Péronne-lez-Binche (Belgique), facteur demeurant à Jeumont, rue de Binche ; militant communiste dans la clandestinité ; célibataire.

Il est le fils d'Ernest Defresnes et d'Angèle Louise Parzy. Militant communiste, il entra chez les FTP en décembre 1943

DELMOTTE Georges, Camille

Né le 18 juillet 1924 à Boussois (Nord), ouvrier monteur domicilié à Marpent.

Il est le fils de Marcel Delmotte, forgeron, et d'Irma Etienne, ménagère.

Georges Delmotte était célibataire. Militant communiste, il poursuivit ses activités dans la clandestinité et, en janvier 1944, il devint membre des FTP

DRUART Maurice

Né le 23 juin 1920 à Meaux (Seine-et-Marne), fusillé le 20 juin 1944 au fort de Seclin (Nord) ; résistant FTPF.

Fils de Maurice Druart et de Victorine Tirant, Maurice Druart était célibataire. Résistant FTP

GUERLOT André Julien

Il est né le 19 mars 1912 à Charleroi. Ouvrier manœuvre, demeurant à Jeumont (Nord), rue Saint Jean, Il est fils de Georges et de Marie

Eugénie Flore Lefebvre, époux de Roséma Lefevre et père de cinq enfants.

André Guerlot devint membre du groupe FTP pour le secteur de Jeumont à compter de janvier 1944.

GUIET André Lucien Pierre

Né à Maubeuge le 25 septembre 1925, domicilié à Jeumont, 162 rue de Maubeuge.

Il est fils de Flavien Georges Albert Félix et de Yvonne Alfreda Lemire. Célibataire. Résistant FTP depuis décembre 1943.

LAOUBI Ali Marcel

Né à Alger le onze janvier 1924, domicilié à Jeumont, rue du gazomètre.

Il est fils de Aïssa et de Françoise Marie Ernestine Bréard. Célibataire. Caporal des FFI, résistant depuis le 1er février 1943.

LIENARD Aimable

Né le 30 novembre 1902 à Marpent (Nord).

Marié, sans enfant, demeurant à Vieux-Reng (Nord), Il y fut arrêté le 22 mars 1944, à son domicile.

OLIVIER Claude Léon Eugène

Né à Marpent le 8 janvier 1924, domicilié à Jeumont, 44 rue du Watissart, fils de Léon et de Colombe Blanche Dufoix. Célibataire. FTP depuis le 1er janvier 1943, sergent FFI, employé au secrétariat des Renseignements généraux. Il fut arrêté à Boussois (Nord) le 16 mars 1944.

QUINZIN André

Né à Recquignies le 9 février 1922, domicilié à Jeumont, sentier Saint Antoine. Il est fils de Gaston et d'Emilia Lefevre. Célibataire. Il fut arrêté le 22 mars 1944 avec son père Gaston. Résistant FTP depuis février 1943.

QUINZIN Gaston

Né à Recquignies le 5 février 1898, journalier, domicilié à Jeumont, sentier Saint Antoine. Il

est fils de Louis Pierre et de Jeanne Lacroix. Epoux d'Emilia Lefevre, père de 5 enfants. Il avait été rappelé à l'activité le 27 août 1939 au 12^e régiment du train. Il fut arrêté le 22 mars 1944. Résistant FTP depuis février 1943.

RONVAL Paul Émile

Né le 10 septembre 1922 à Recquignies (Nord).

Il était célibataire. Il fut arrêté le 22 mars 1944.

Il était membre des Francs-tireurs et partisans français (FTP) du secteur de Jeumont

AUTRE FUSILLE

Membre du groupe FTP de Boussois, arrêté et fusillé en même temps que les membres du groupe de Jeumont.

MORONVAL Adrien

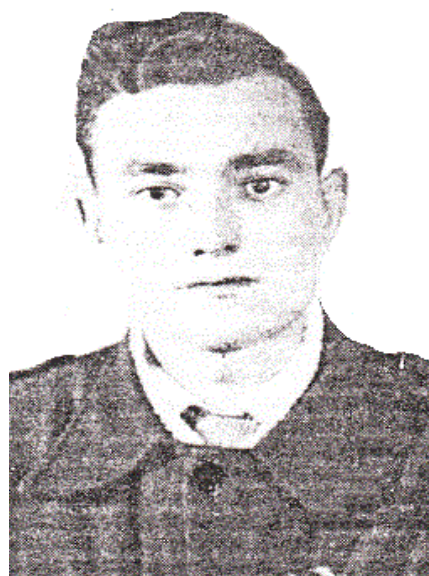
Né le 17 août 1920 à Paris. Manœuvre, Adrien Moronval demeure à Boussois (Nord) pendant l'occupation allemande. Le 24 novembre 1942, il fut requis au titre de la loi du 4 septembre sur le travail obligatoire en Allemagne. Il quitta alors Maubeuge pour Oberhausen. Revenu au cours d'une permission, il devint réfractaire, ce qui lui valut une condamnation à 3 mois de prison par le tribunal allemand de Valenciennes le 27 mai 1943 pour abandon de poste. Il effectua cette sanction à la prison de Loos-les-Lille. Sa peine terminée, il recouvra la liberté le 28 août de la même année.

En 1944, Adrien Moronval incorpora le groupe de FTP du secteur de Boussois placé sous le commandement de Robert Héry. Il fut arrêté, le 22 mars, par la police militaire allemande, dans le cadre de l'enquête lancée à la suite de la tentative de sabotage de la voie ferrée à Rousies le 16 février.

FTP du secteur de Jeumont, dans le groupe « Douaumont », section de Vieux-Reng, 11^e bataillon, 44^e compagnie avec le matricule 6711..



DEFRESNES Charles René



DRUART Maurice



RONVAL Paul

Le blockhaus des Garennes

Solre le Château le 17 mai 1940

DESCRIPTION :

Année de construction : 1936

Le blockhaus était armé de :

- 1 créneau pour canon antichar de 25mm
- 1 créneau pour mitrailleuse Hotchkiss
- 1 créneau FM.

Blockhaus STG-FCR type S3 flanquant à droite.

Les impacts sur la façade attestent de la dureté des combats



LOCALISATION :

Coordonnées 50.180943 - 4.081982

Il est situé au NO de Solre le Château, face à l'actuelle station d'épuration. Il protège la



route menant à Maubeuge par Ferrière.

L'ATTAQUE :

Le 16 mai 1940, après une progression par

Renlies et Sivry, le groupe de reconnaissance du 7e Panzer pénètre en territoire français, à Beaurieux, vers 15 heures, et poursuivent leur route vers Claifays.

Le 17 mai, le bloc des Garennes détruit une automitrailleuse qui s'aventure dans la pâture avoisinante. Vers 14h30, deux chars attaquent le fortin à l'abri des maisons de la route d'Avesnes. Le canon de 37 répond, mais son percuteur se brise. Le lieutenant et le sergent Menger sortent le canon tandis que le sergent Bachelet les remplace à l'embrasure avec sa mitrailleuse. Une pluie de balles perforantes s'abat sur les blindés. Le chef de bloc aide lui-même au service de l'arme, pendant que le soldat Baivier remplace le percuteur cassé. D'autres blindés se joignent aux premiers. Les obus de 4 chars cognent maintenant les 3 créneaux. A cette distance tous les coups portent et le béton vibre, soulevant de la poussière et rendant la visibilité presque nulle. Le canon est enfin réparé. Le lieutenant aidé par ses deux sous officiers le replace dans le créneau, mais à cet instant un projectile ricoche dans l'embrasure, pénètre dans la chambre de tir. Seuls trois blessés réchapperont : Cougneau (décédé), Vasseur et le sergent Bachelet, qui a la mâchoire brisée. Il est environ 15 heures. Le verrou menant à Ferrière la grande vient de succomber. Le sergent Bachelet parviendra à gagner la Belgique.

Un habitant de Lez Fontaine, de retour d'exode, devra passer par un créneau pour accéder à l'intérieur, et trouvera les cadavres du lieutenant Pinchon, du sergent Menger, et du soldat Baivier.

LES DÉFENSEURS :

PINCHON Marcel est né le 11 avril 1910 à La Madeleine, d'Alfred, employé aux tramways, et de Marie Colette Henrist. Bien que brillant élève, il avait choisi de ren-

trer très tôt dans la vie professionnelle comme simple clerc dans un cabinet notarial de Lille. C'est en suivant les cours du soir, qu'il obtiendra son diplôme de notaire. Gagnant sa vie dès le plus jeune âge, il permet à sa sœur, Raymonde de rentrer à l'École Normale.



Au conseil de révision, Marcel Pinchon est réformé : il lui manque quelques centimètres de tour de poitrine. Il s'inscrit alors à la société de gymnastique. Assidu, il devient l'un de ses meilleurs éléments. L'année suivante, en 1931, il est jugé apte pour le service militaire et rejoint son régiment à Cambrai. Il en sort sergent-chef de réserve. Il décide de suivre les cours de perfectionnement, et le 11 juillet 1939, il est sous-lieutenant de réserve.

Au début de la guerre, on lui avait proposé un poste d'instructeur en Bretagne qu'il a refusé. *« On m'a donné le choix, j'ai choisi. Je ne regrette rien, écrit-il à un ami. La place d'un officier de 30 ans n'est pas à l'arrière et celui qui a accepté les galons en temps de paix, doit savoir les honorer en temps de guerre. »* Affecté au 84^e RIF, il commande le blockhaus des Garennes, à Solre-le-Château.

Marcel ne se fait guère d'illusions. Quelques jours auparavant, il était revenu à Mons-en-Barœul, dire au revoir aux siens. Au moment de prendre le train pour Maubeuge, il avait déclaré à sa sœur : *« C'est la dernière fois que je viens en permission »*. Il connaissait la consigne donnée aux défenseurs des forteresses : *« Tenir ou mourir »*. Il en avait fait sa devise.

Le 8 mai 1940, sa sœur Raymonde reçoit encore un petit mot de son frère disant : *« Ne craignez rien braves gens du Nord : nous vous gardons bien ! »*

Le 17 mai, les allemands sont proches. Marcel écrit pour sa famille une dernière lettre qui sera retrouvée dans la cartouchière de Robert BAIVIER, son ami :

« A mes chers parents, frères, sœurs, et tous

mes amis, nous sommes attaqués violemment par l'artillerie lourde et engins blindés, notre ligne de devant va céder dans quelques minutes, l'ennemi sera sur nous. Je suis chef de bloc, donc le maitre ici, notre devoir est de tenir, nous tiendrons jusqu'au bout et vous m'approuverez certainement.

Si je ne dois plus vous revoir, sachez que tous, parents, frères, sœurs, neveux, amis, prêtres qui avaient fait mon éducation, je vous au aimés, si je vous ai fait de la peine parfois, je vous en demande pardon. Je suis en paix avec ma conscience, j'ai reçu encore dimanche les sacrements de l'Église, je mourrai sans haine, sans rancœur, avec la satisfaction d'avoir fait mon devoir et le cœur plein d'amour pour Dieu qui est seul juge, et seul juge des grâces qu'il nous accorde.

A mes chefs je dis « au revoir ou adieu ». J'ai fait tout mon possible et je suis fier de mes sous officiers et hommes qui partagent ma volonté de résistance. Je vous embrasse comme je vous aime. Votre Marcel ».

Sous-lieutenant, 84^e RI 7^e compagnie.

17 mai 1940, le blockhaus des Garennes est tombé, Marcel a donné sa vie. Il sera enterré dans le cimetière de Solre le Château, accompagné d'une foule nombreuse.

Un peloton de soldats allemands en armes formait une haie d'honneur, de part et d'autre du cercueil, tandis qu'on transportait le corps. Son père, Alfred, s'y rend à vélo et obtient l'autorisation de ramener la dépouille de son fils. Le 5 juillet, c'est dans un simple camion conduit par un ami que le père et le fils rejoindront Mons-en-Barœul.

Une statue a été érigée à Mons en Barœul, square Jean XXIII. Une rue porte son nom.

BAIVIER Robert Ferdinand est né le 4 octobre 1917 au Nouvion en Thiérache. Il est le dernier d'une famille de douze enfants.

Marié à Amélie MEUNIER, il a un enfant, Daniel. Ils habitent Sains du Nord.

En 1939, Robert, son affectation en poche, envoie un courrier à Amélie pour lui indiquer que, si la guerre était déclarée, elle pourrait le retrouver au block des Garennes, à côté de



Robert BAIVIER



Amélie, son épouse



La famille venue se recueillir quelques temps après

Solre.

C'est là qu'elle ira presque quotidiennement le retrouver en vélo, parcourant les dix kilomètres séparant Sains du Nord, où elle demeure, de Solre le Château. Parfois, c'est Robert qui lui rendait visite, amené en automobile par Marcel Pinchon. Interrogée il y a quelques semaines, Amélie raconte : « Il était très décontracté, plaisantait volontiers. Il ne s'asseyait jamais sur une chaise, mais sur un coin de table. Robert et lui restaient là une demi-heure, puis repartaient tous les deux ».

Fin avril, il avait eu une permission de 24 heures. Le trois mai, il écrit à son frère et à sa sœur pour indiquer qu'il est en bonne santé. Le huit mai, il visite un oncle à Sains. La veille de sa mort, il fera ses adieux à sa famille réunie pour évacuer, fit ses recommandations et promettre à son frère Émile d'aller le rechercher et de le ramener à Sains du Nord s'il était tué. « Je suis en règle avec ma conscience. Solre le Château est mon tombeau », lui dira-t-il.

Amélie dira : « Ce jour là, Robert était très agité. J'ai su plus tard que, lorsqu'il est parti, il avait dit à ses copains qu'il était venu dire adieu à ses parents et à sa femme ».

Comme promis, son frère Émile ramènera son corps, qu'il transportera dans une camionnette, avec l'aide d'amis, pour l'inhumer au cimetière de Sains. Son neveu Michel sera inhumé avec lui en septembre 1944 (1)

MENGER Jules Aloys Paul est né le 21 juin 1917 à Laudrefang (57), fils de Constant et de Marie GUEP.

COUGNEAU Éloi est né le 1 décembre 1910 à Cousolre, décédé le 17 mai 1940 à Solre. Une rue de sa ville natale porte son nom.

(1) BAIVIER Michel et FONTAINE Gilbert

Le deux septembre 1944, vers 11 heures du matin, les américains sont à Sains du Nord. Ils se sont arrêtés dans le centre car il y avait encore une colonne allemande à Ramousies. Cette colonne, composée de chars et d'automitrailleuses, a été détruite. Les américains sont repartis ensuite vers Ramousies.

La veille, un camion allemand, rempli de vêtements, de bottes, etc, était tombé en panne sur la route d'Avesnes et abandonné sur place. Les FFI, dans la matinée, ont voulu le faire démarrer. Il fut tracté par un autre véhicule, conduit par M. Richepain. Près du monument aux morts de Sains eut lieu la rencontre avec un half-track US. Pensant avoir affaire à un blindé ennemi, les FFI tirent sur le blindé américain, qui riposte immédiatement d'une rafale de mitrailleuse, fauchant les passagers du camion tracté, causant la mort de Michel BAIVIER, 17 ans, et Gilbert Fontaine, 24 ans, et blessant M. Richepain à la jambe.



Les prisonniers de guerre de Beaurieux

paru dans le journal Paris-Soir du 19 mars 1943.



ET TOUS SES PRISONNIERS ONT REGAGNÉ LEURS FOYERS.

(De notre envoyé spécial Gérard TILLY.)

SOLRE-LE-CHATEAU, 18 Mars.

Il était une fois un petit village dont tous les habitants avaient retrouvé le sourire.

Ce n'est pas le début d'un conte de fées. Ce petit village exista réellement. Et son histoire n'en est pas moins féérique.

Commune essentiellement agricole, nichée dans le Nord à deux pas de la frontière belge, Beaurieux s'adonne à la culture des céréales. Comme tous les autres villages de France, Beaurieux paya son tribut à la guerre. Sept de ses enfants, après l'armistice, se trouvaient en Allemagne dans les stalags. Et puis ce fut la belle aventure. Un à un les captifs revinrent. Le septième, le dernier, est rentré il y a quelques jours. Voilà pourquoi 243 villageois ont le cœur en fête. Et la vie a repris son cours normal, calmement, sans histoire.

La petite place est déserte. Chacun, à cette heure, vaque à ses travaux.

— Quelqu'un ?

L'estaminet est vide. Etonnée, une brave femme apparaît.

— Vous désirez, monsieur ?

— J'aimerais voir le maire.

— Il n'est point ici. Il demeure de l'autre côté, en Belgique. Mais vous pourriez aller chez M. Gély, l'instituteur. Il habite la grande maison blanche, là-bas, passé la rivière.

Un filet d'eau claire joue en murmurant entre les pierres moulues. C'est la rivière. Le Rieux (Rio, du temps de l'occupation espagnole) qui a donné son nom au village. Au bout d'un raidillon, voici la maison. Un homme grand, fort, le torse moulé dans un chandail kaki, fait du jardinage.

Le dernier des sept vient d'arriver

— Monsieur Gély ?

— C'est moi. Veuillez entrer.

— Ainsi, vous êtes instituteur ?

— Oui, j'ai trente-cinq élèves. Je suis secrétaire de la mairie, également. Mais, dites-moi, vous venez spécialement de Paris ?

— Exactement. Et je voudrais des renseignements concernant le retour des prisonniers.

— Eh bien, voilà ! Comme vous le savez, nous avons sept prisonniers. J'étais un de ceux-là. Et ils sont tous revenus. Robert Delchevalerie, un cultivateur, s'en retourna le premier, c'était le 24 février 1941. Susini Dongavin, un douanier, le suivit un mois après ; j'arrivai le troisième, en juillet.

— Vous avez fait l'autre guerre ?

— Oui, je suis un « ancien : né en 1897 ! Louis Marchant, cultivateur également, revint en octobre ; puis ce fut Gilbert Polvent, le boucher, en octobre 1942 ; Georges Lussiez, un autre cultivateur, est rentré en janvier, cette année ; enfin le dernier des sept, Jules Deschayer, vient d'arriver.

Ah ! on peut dire que Beaurieux est un village privilégié ; c'est peut-être bien le seul qui ait eu cette chance ! Alors, si vous désirez voir M. le maire, il habite près d'ici, un peu après le poste des douaniers.

— Auparavant, j'aimerais aller chez Deschayer.

— Je vais vous faire conduire. M. Gély s'approche de la porte, lance un regard circulaire, puis s'écrie : « Hé, Daniel, André, venez un peu ici ! » Mes jeunes guides me conduisent à travers le village.

— V'là. m'sieur, on est arrivés.

Dans la modeste maison une jeune femme achève d'habiller un magnifique blondinet.

— Mon mari ? C'est pas de chance, il est parti pour la journée. Il est allé porter des nouvel-

les à des familles de prisonniers.

— Tant pis ! Alors, heureuse ?

— Pour ça, oui ! Tellement heureuse ! C'est si bon de se retrouver tous les trois. Vous savez, ça lui a fait un choc quand il a revu le petit. Vous pensez, Jacques a maintenant trois ans ; la dernière fois que mon mari le vit, il avait deux mois. Jacques, lui, ne fut pas surpris ; je lui avais tellement parlé de son père. Tout de suite il l'appela « papa », comme s'il l'avait quitté la veille... Maintenant, c'est fini, je ne guetterai plus le facteur. J'attendais le courrier avec une telle impatience. Les lettres, désormais, on s'en fiche ! Comme c'est dommage que Jules ne soit pas là. Mais, si vous voulez voir un prisonnier libéré, vous pourriez aller trouver Georges Lussiez. il est rentré avant le mien, grâce à la relève. C'est la ferme à côté.

« Il fallait qu'il retrouve tout en état. »

— Georges ? Il va revenir dans quelques instants. Asseyez-vous donc. Vous prendrez bien un peu de café !

La brave femme retire de dessus le poêle qui ronronne une cafetière fumante.

— On a eu du mal, vous savez.

Pendant trois ans j'ai fait tout l'ouvrage avec Marie-Thérèse, ma fille. Elle a 15 ans. Après avoir passé son certificat à 12 ans et demi, elle resta avec moi pour m'aider. Ça n'a pas toujours été facile.

Mais vous comprenez, il fallait qu'il retrouve tout en état. J'aurais plutôt arraché la terre avec mes dents que d'abandonner le travail ! Béret basque sur l'oreille, le regard pétillant. Lussiez referme la porte et vient s'asseoir auprès de nous. Il ne paraît pas ses 39 ans.

— Que faisiez-vous en Allemagne ?

— Je travaillais dans une ferme. Mes patrons étaient de chic types.

— Et, depuis que tu es de retour, tu n'as pas arrêté de travailler une minute.

— Pour quoi faire ? C'est si bon de reprendre toutes ses occupations auprès de ceux que l'on aime.

— C'est entendu, il faut « donner un coup d'ail », surtout avec ce beau temps, mais quand même tu pourrais te reposer un peu.

— Pendant que j'étais là-bas, t'es-tu reposée, toi ?

Les deux époux se taquinent, tandis que Marie-Thérèse et Marie-Madeleine, la cadette, les observent en souriant. Puis, Lussiez, se tournant vers moi :

— Il paraît que vous désirez voir M. le maître ?, C'est amusant, sa maison d'habitation est en Belgique et ses poules pondent en France.

« L'interrègne » [Note : Auguste PLANCK a été maire de 1900 à 1904, entre le « règne » de Constantin et Valentin Trouilliez]

Le temps s'est rafraîchi. La radieuse journée approche de son terme. De trou en caillou, le petit chemin campagnard m'amène jusqu'au poste de douane. Le gabelou de service sort de sa cabane.

— Vous allez chez M. Trouilliez ? Passez, c'est à gauche, à trois cents mètres.

M. Valentin Trouilliez, maire de Beurieux, un énergique et solide vieillard, m'accueille dans sa demeure.

— Voulez-vous accepter un verre de bière ? (Mon hôte va quérir une bouteille). Alors, M. Gély vous a donné tous renseignements au sujet du retour de nos prisonniers ?

Parfait. Mais vous a-t-il dit que Beurieux a été privilégiée sur toute la ligne ?

—

— En effet, le village, vous vous en doutez, fut entièrement évacué durant la guerre. Tous ses habitants revinrent indemnes après l'armistice. Il y eut 25 hommes mobilisés, tous rentrèrent, à l'exception, des prisonniers qui, à leur tour, sont revenus au complet. Joli palmarès, n'est-ce pas ?

— Y a-t-il longtemps que vous êtes maire de Beurieux ?

— Depuis 1904. Mon père le fut avant moi, pendant quatorze ans.

Mais entre nous il y eut un « interrègne ».

Le soleil a culbuté derrière la ligne d'horizon. Dans le ciel crépusculaire, les ombres estompent peu à peu les mauves, les pourpres, les orangés et les violets. Les choses s'enveloppent de mystère, d'irréel. En bordure de la route, des géants menaçants tendent leurs bras. Sous la caresse du vent, ils frissonnent doucement, avec un bruit de feuilles. Des points d'or apparaissent au firmament : une à une, les étoiles s'allument. Elles s'apprêtent à veiller sur le repos du petit village dont tous les habitants ont retrouvé le sourire. G. T.

(1) GELY Alphonse Marius est né le 20 juillet 1897 à Landrecies. Il se marie le 13 octobre 1923 à Roussies avec Marie Antoinette Marchant, de Sains du Nord, où le couple s'installe 17 mois plus tard. Il est métreur en bâtiment.

Il obtient son premier poste d'instituteur à la rentrée 1929, à Oudezeke; puis l'année suivante à Fourmies, puis Wignehies, et Beurieux où il arrive en 1929. Il n'a pas été soldat lors de la première guerre mondiale, mais sera rappelé à l'activité lors de la seconde le 22 février 1940. Il est fait prisonnier à Dunkerque, et sera rapatrié le 6 juin 1941. Il fut instituteur à Sains du Nord, Oudezeke, Fourmies, Wignehies, et Beurieux.

Une centenaire dans le canton de Bavay

1883

Un article, paru dans un journal régional le 11 octobre 1883 indiquait qu'une centenaire demeurait dans le canton de Bavay.

BAVAY. Il existe dans ce canton un cas de longévité auquel on ne croirait peut-être pas si les registres de l'état civil, qui ont été consultés, n'en faisaient foi.

Marceline Berteaux, veuve Brayère, habite la commune de Bermeries ; elle est née à Saint Waast-la-Vallée, village voisin, le 23 avril 1779, elle est, conséquemment, âgée de 104 ans et 6 mois.

Sa santé est bonne. Sa mémoire n'est pas éteinte mais elle se rappelle plus facilement les faits anciens que les plus récents. Elle cause volontiers des événements graves qui se sont passés il y a 70, 80 ou 90 ans, surtout de ceux qui se rattachent à la première révolution.

La vue de Marceline Berteaux était restée bonne jusqu'à l'âge de cent ans, mais à partir de là un affaiblissement graduel s'est manifesté et elle y voit peu aujourd'hui. Toutefois, elle reconnaît facilement à la voix les personnes qu'elle a connues et qui la visitent quelquefois.

Notre centenaire a passé sa vie dans une ferme dont elle est propriétaire et qui est située sur un site très élevé, de sorte que, dans le pays on l'indique du doigt aux étrangers, en leur disant : Voilà la ferme Brayère, où habite une centenaire.

Marceline Berteaux est vénérée de tout le monde. Ses enfants et ses petite enfants l'entourent de soins et de respects ; tout indique qu'elle peut vivre quelques années encore. Sa figure, du reste, ne dénote pas son âge à beaucoup près.

Son état civil

La naissance : le registre paroissial de Saint Waast la Vallée indique :

« L'an mil sept cent soixante dix neuf, le vingt trois d'avril est née à dix heures du soir et fut baptisée le vingt quatre du mois susdit à huit heures du matin Marcelline Joseph Berteau, fille de Pierre François Berteau, censier de profession, et de Marie Joseph Dansin son

épouse légitime de cette paroisse ».

Le mariage : L'an mil huit cent treize le trente et un du mois de mars, par devant Marcial Manesse officier d'Etat Civil de la commune de Bermeries, sont comparus Victor François Brauer, âgé de trente ans sept mois, cultivateur, et demoiselle Marcelline Bertau âgée de trente quatre ans, née en la commune de Bermeries le trois du mois d'avril mil sept cent soixante dix neuf, fille de fermier demeurant à Bermeries, fille majeure de feu Pierre Bertau et d'encore vivante Marie Joseph Dazin.

Le décès : l'acte numéro 22 du 27 décembre 1883 de l'Etat-Civil de la commune de Bermeries indique que "hier à trois heures du matin, Marcelline Berteau, âgée de cent quatre ans, huit mois, vingt trois jours, sans profession, fille de feu Pierre Berteau, et de feu Marie Joseph Dazin, épouse de feu Victor François Brayère, est décédée en sa demeure sise en cette commune".

La famille :

Victor François Brayère, l'époux de Marcelline, naît le 30/08/1782 à Saint Waast la Vallée, et décède le 13/02/1857 à Bermeries, hameau du Pissotiau, où il était fermier. Il était âgé de 76 ans.

Les quatre enfants :

- ♦ Joachim naît le 24/11/1814 à Bermeries. Il y décédera le 4 aout 1891, âgé de 87 ans.
- ♦ Hypolite naît le 02/04/1916 à Bermeries, et y décède le 09/05/1938 (1).
- ♦ Léopold naît le 13/09/1920 à Bermeries et y décédera le 14/05/1938 (1), cinq jours après son frère Hypolite.
- ♦ Marcelline Appoline, naît le 21/03/1829 à Bermeries, et y décédera le 2 mai 1888 âgée de 59 ans.

(1) peut-être victimes d'une épidémie vu les statistiques des décès sur 10 ans pour la commune de Bermeries.

1834	1835	1836	1837	1838
3	3	5	10	16
1839	1840	1841	1842	1843
8	8	6	12	8

Prisonnier de guerre à Friedrichsfeld

LE CAMP

Friedrichsfeld près de Wesel est un camp de prisonniers où sont internés de nombreux prisonniers de Maubeuge.

Début 1915, il y a 58 baraques pour 15316 français, 2933 russes, 599 belges et 262 anglais, soit 2,25 m² par personne.

il est juste entouré par une clôture de fils de fer, mais rien n'est construit ; pendant de longues semaines, les hommes doivent coucher en plein air, sur la paille, avec une seule couverture. Sous la direction d'ouvriers civils, les prisonniers sont employés à la construction de baraquements qui sont habités dès le mois de décembre 1914. A cette époque, ils reçoivent une enveloppe de paille contenant de la fibre de bois et de la paille (qui ne sera jamais renouvelée) et une seconde couverture. Après son achèvement, le camp est une véritable petite ville constituée par des baraques de planches dont chacune est divisée en 2 chambrées par une cloison.

Les prisonniers sont l'objet de la curiosité indiscreète des indigènes qui viennent les voir travailler et manger, comme les enfants de chez nous vont au zoo assister au repas des fauves. Les tinettes sont en bordure du camp, un tranchee creusée dans le sol, dans laquelle il n'est pas rare qu'un prisonnier y tombe.

Le réveil était donné à 4h15 par les commandants de compagnie. A cinq heures, distribution du café dans le bâtiment servant de cantine. C'est en réalité une décoction de malt ou de glands torréfiés. Ils recevaient tous les cinq jours un pain de seigle de 1,5 kg, qu'ils mangeaient en partie avec le "café".

A 7 heures avait lieu l'appel.

Une description d'un camp identique a été donnée dans l'article page 2 bulletin N°13.



LEFEBVRE Hippolyte, canonnier servant au 1^{er} régiment d'artillerie à pied.

Il est né à Férin le 20 septembre 1872. Il exerce la profession de graveur lithographe. Les gravures sont faites sur une pierre calcaire : cela consiste à dessiner à l'encre ou au crayon, puis à passer un acide, laissant une forme en très faible relief.

Les pierres peuvent être réutilisées après impression, après un polissage suivi d'un dépolissage pour lui donner du grain.

Il est rappelé à l'activité le 2 août 1914 à Maubeuge au 1^{er} RAP. Il est en poste à Ferrière la Grande.

Fait prisonnier le 7 septembre 1914, il est envoyé à Friedrichsfeld. Il travaille



les affiches des spectacles organisés dans le camp. René Jean Lefebvre, son petit fils, nous a permis de numériser de nombreux documents qui nous permettent de tracer une partie de la vie dans ce camp de prisonniers.

Après l'armistice, il rejoint Rotterdam (certainement en bateau à partir de Wesel, voir plus loin) qu'il quitte le 29/11/1918 à destination du Havre.

Il est rapatrié le 3 décembre 1918.

LE RETOUR VERS LA FRANCE DES PRISONNIERS

Le retour à partir du camp de Friedrichsfeld est donné dans plusieurs récits. Voir aussi dans le bulletin N°32 le retour du soldat Wuilbert, détenu à Munster.

1) extrait du carnet du caporal Jean Raymond Labarbe du 57^e RI, originaire de Cachon dans les Landes, prisonnier à Saconin et Breuil el 3 juin 1918, interné à Munster II puis à Friedrichsfeld.

Arrêt du travail à la mine de Oberhausen le 12/11 et dirigé vers le camp de Friedrichsfeld où il attend le 29/11 l'embarquement sur des péniches jusqu'à Rotterdam. Le 8 décembre, il embarque sur un paquebot anglais pour Le Havre où il arrive le 11/12 au matin.

2) extrait du récit du caporal Ambroise Harel, originaire de Langon en Ile et Vilaine, interné à Langensalza

Parti le 3 janvier 1919, il est évacué en train de voyageurs, sous la garde de soldats alle-

mands, passe par Cassel, Essen, puis Friedrichsfeld où le train s'arrête. La ville est occupée par les soldats belges.

Il part à Weisel en traversant le pont sur la Lippe, embarque sur une péniche, en direction de la Hollande, croisant des paquebots transports des prisonniers libérés. Puis ce fut Rotterdam, Dordrecht, puis, en train, Vlissingen, port situé à proximité de la côte belge. puis embarquement pour Dunkerque sur un paquebot . Son registre matricule indique le 12 janvier comme date de rapatriement.



Certains prisonniers reviendront par leur propres moyens.

L'ARRIVEE EN FRANCE

Reçus en fanfare par les hollandais et les belges, les prisonniers s'attendent à être fêtés dès leur arrivée sur le sol de la patrie.

Le caporal Ambroise Harel indique qu'à son arrivée à Dunkerque, ses compagnons et lui-même furent reçus « réceptionnés » par des officiers et soldats, baïonnette au canon, et appartenant à des régiments du 3e corps.

« Pas la moindre musique ! Une froideur générale, une déception surprenante ! Voyant cet accueil, je me mis sur le bout du pont et criai de toutes mes forces : La Marseillaise ! La Marseillaise ! Mais non ! nous ne mentionnons point d'honneurs ! Nous n'avons pas été tués, nous avons été fait prisonniers !

Aussitôt sur le quai, on nous fit mettre par quatre et la colonne fut conduite dans un vaste bâtiment que les avions et les canons boches avaient transformé en courant d'air !

Nous fumes mieux reçus que ça en Hollande et ceux qui passèrent par la Belgique furent portés en triomphe ! II est vraiment regrettable que notre mère patrie nous ait reçus avec si peu d'amour, comme qui dirait des oubliés, ou pis encore ! Le lendemain de notre arrivée à Dunkerque, nous fumes conduits dans une caserne, un poste de garde nous empêchait de sortir en ville. Après nous avoir identifiés et arrêté quelques prisonniers de mauvaise conduite, soit au front, soit envers leurs camarades de captivité, nous passâmes aux

douches et reçûmes ensuite du linge de corps et de vieux effets de drap. Des brodequins, il n'y en avait plus et je dus conserver les miens qui buvaient l'eau.

Le 15 au soir, nous embarquâmes dans un train spécial se composant de wagons à bestiaux ».

Renvoyé au dépôt du 47^e R.I., il obtient une permission d'un mois.

LES TEXTES EXPLICATIFS

L'ordre général du général Joffre du 28 novembre 1914 indiquait : « Tout soldat fait prisonnier par suite de son insouciance ou de sa négligence, tout chef, qui, par manque de fermeté, laisse prendre une partie de sa troupe par l'ennemi, commet une faute des plus graves. Le commandant en chef décide que tout militaire non blessé fait prisonnier sera, à son retour de captivité, l'objet d'une enquête à l'effet de déterminer s'il y a lieu de prendre, envers lui, des sanctions disciplinaires (...) notamment pour capitulation, désertion à l'ennemi ou abandon de poste en présence de l'ennemi. »

Après l'armistice, dans une circulaire adressée aux Généraux commandant les régions, le Président du Conseil, Ministre de la Guerre, déterminait les conditions de retour de nos prisonniers et leur situation militaire.

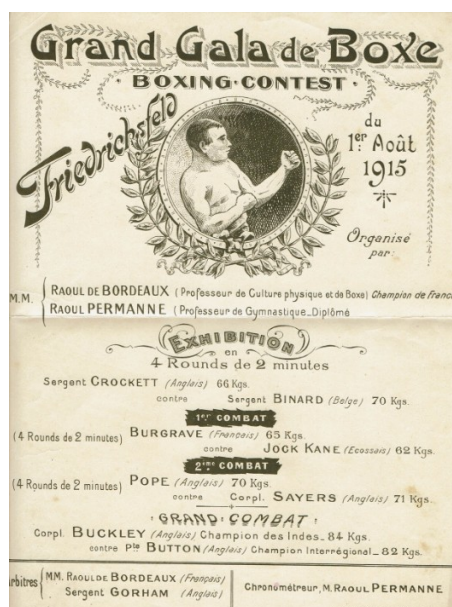
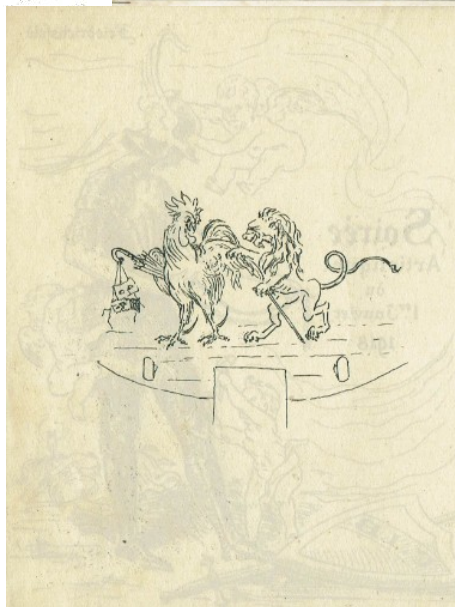
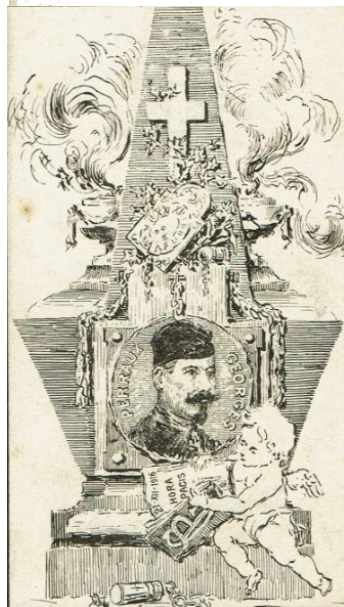
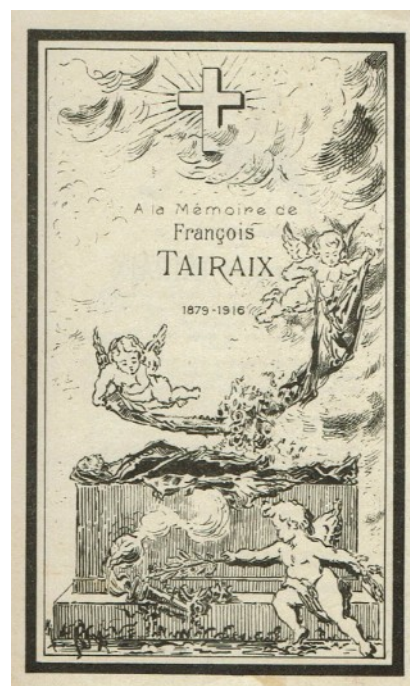
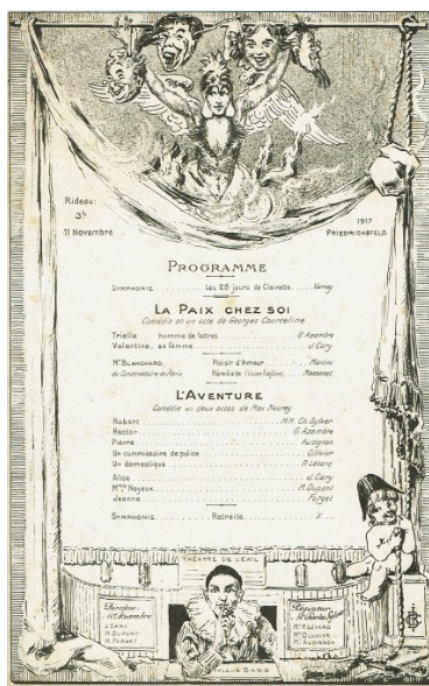
Toutes les dispositions utiles ont été prises, d'après le paragraphe 10 des conditions de l'armistice, au sujet du rapatriement dans les meilleures conditions de 28.000 prisonniers par jour . En conséquence, avant quinze ou vingt jours, tous les prisonniers seront en France .

Ils seront conduits dans des grands centres de rapatriement d'où ils seront dirigés aussitôt sur un centre de transition.

Les prisonniers peuvent avoir été retournés et être des espions. Cette suspicion s'étend même aux prisonniers évadés.

Ils seront exclus des distinctions honorifiques consenties aux autres soldats par les lois votées par la Chambre des députés, entre 1918 et 1920. Les prisonniers décédés en captivité n'auront pas, dans un premier temps, droit à la mention « Mort pour la France ».

Les anciens captifs ne sont pas encore reconnus comme combattants et subissent d'autres discriminations. Ils sont exclus du port des médailles honorifiques : en 1922 par exemple, une loi permet le port de la Médaille Intermédaille à tout mobilisé ayant au moins trois mois de présence sur le front. Or cette décision exclut un grand nombre de prisonniers ayant été capturés au tout début de la guerre, avant le délai de trois mois. Cette situation n'évolue qu'en 1926.



Récit d'un prisonnier à Friedrichsfeld

Bénoni Maurice BOITTIAUX

BOITTIAUX Bénoni Maurice est né le 15 janvier 1873 à Troisvilles.

Le 7 Juillet 1900, il entra aux Missions Etrangères comme postulant Frère Coadjuteur. Affecté au service du séminaire de la rue du Bac. Il y occupa diverses fonctions.

Mobilisé dans le service de santé, en août 1914, il est fait prisonnier à Maubeuge, le 8 septembre 1914. Interné à Friedrichsfeld. Du 4 juillet au 29 août 1915, il est transféré dans un camp de représailles, à Neunkirchen. Le 23 septembre 1916, avec ses camarades des services sanitaires, il fut envoyé vers la Suisse, le 5 octobre 1916, puis rapatrié en France le 8 octobre.

Il fut affecté à la 22e section d'infirmiers militaires dans un hôpital militaire des troupes coloniales de l'Afrique Noire, à Nogent-sur-Marne. Nommé caporal infirmier en 1918. Démobilisé après l'armistice, il reprit sa place au séminaire de Paris. Il décède le 31 janvier 1969. Il est inhumé au cimetière du Montparnasse.

Le récit :

« Vous désirez faire connaître aux amis des Missions Étrangères quelques incidents de mon internement en Allemagne. Je le veux bien, non pour moi, puisque je suis libre, délivré de mes bourreaux, mais pour mes compagnons de souffrance restés dans les geôles allemandes ! Il est bon qu'en France le plus grand nombre possible de personnes sachent ce qui se passe là-bas, dans le pays de la barbarie.

Fait prisonnier à Maubeuge, en 1914, j'ai été avec de nombreux camarades emmené immédiatement à Friedrichsfeld, près de Wesel, en Westphalie. C'était un camp très vaste qui a contenu jusqu'à 30.000 prisonniers. Il n'était pas aisé d'en sortir, car il était entouré :

1° D'une palissade faite de bois et de fils de fer barbelés ;

2° De fils de fer barbelés et électrisés, tendus sur plusieurs rangs jusqu'à un mètre de hau-

teur ;

3° et 4° De deux rangées de fils de fer ordinaires ;

5° D'un remblai en terre de 1 m. 1/2 de hauteur. Aux quatre coins du camp étaient placés, sur des soubassements solides avec cabanes en bois, des mitrailleuses et des canons chargés. Des soldats en armes surveillaient le camp.

Nous logions dans des baraquements en bois. Chaque baraquement renfermait 700 hommes. Pendant la première année de notre captivité, nous couchâmes sur la paille. Ensuite chaque homme eut une couchette, étroite et dure, qui touchait celle du voisin et dont la paillasse en fibres de bois nous fournissait abondamment de la vermine.

Quand on entraît là pour la première fois on ne voyait que des couchettes. En regardant attentivement, on finissait par apercevoir un passage ménagé pour gagner les diverses parties du baraquement.

Passons à la nourriture : pendant la première année elle fut de qualité moins mauvaise et de quantité un peu moins restreinte qu'elle ne l'est maintenant :

Chaque semaine, nous avions trois fois de la viande, 100 grammes par homme et par distribution.

Depuis la fin de 1915, voici la nourriture des prisonniers du camp de Friedrichsfeld :

Chaque semaine : 15 grammes de viande, le poids d'une lettre, avant le tarif actuel. C'est bien léger 15 grammes de viande, et pas gros, et une fois par semaine seulement ! Le dimanche : une tasse de boisson ressemblant de très loin à du café, sucré avec de la saccharine

Chaque jour : 200 grammes de pain noir.

Le matin à 7 h. de l'eau chaude brune, qu'on appelait du thé, du café, du cacao ; mais le plus subtil dégustateur n'eut pu lui trouver le goût d'aucune de ces boissons.

A midi : des choux, navets, betteraves, à tour

de rôle, selon les jours ; de l'orge ou de l'avoine concassés avec leur écorce, en petite quantité bien entendu. Quelquefois de la soupe composée d'eau chaude et de légumes, ou du poisson : un petit poisson à moitié pourri pour quatre hommes ; tout y passait la tête, la queue et les arêtes.

Actuellement on a un poisson toujours petit et toujours à moitié gâté par homme.

Le soir : tantôt de la farine de maïs ou de glands de chêne, tantôt deux pommes de terre.

Pour boisson, l'eau brune du matin, si on ne l'avait pas bue tout entière, ou l'eau de la fontaine.

Vous pensez sans doute qu'à ce régime-là nous avons faim et même très grande faim. Vous avez parfaitement raison.

Que de fois n'avons-nous pas cherché dans les ordures des épluchures de pommes de terre ou de carottes, et après les avoir lavées soigneusement ne les avons-nous pas fait cuire sur de petits feux dissimulés derrière un baraquement !

Aussi, quand par hasard se présentait une occasion d'avoir quelque chose de plus à se mettre sous la dent, nous ne la manquions pas. Mais parfois nous payions cher notre désobéissance. Un jour, une voiture remplie de pains se renversa, les pains roulèrent par terre, et quelques soldats se précipitèrent pour en ramasser. Immédiatement les allemands tirèrent sur les malheureux, et en blessèrent un assez grièvement. Un autre jour, un russe, qui n'en pouvait plus, vint dans notre baraquement nous demander un peu de pain. La sentinelle qui le vit sortir tira sur lui et le tua. Faut-il le plaindre plus que ces malheureux que j'ai vus anémiés, usés par cet exécration régime, tomber malades, devenir phthisiques et mourir ?

Ceux qui liront ces lignes comprendront de quelle utilité sont les provisions envoyées à nos prisonniers, et avec quelle reconnaissance elles sont reçues. Oh ! Que les personnes qui peuvent faire des envois à leurs parents ou à leurs amis n'y manquent pas. Je suis convaincu que, sans ces envois, bien des français ne reverront jamais leur pays. Les camps allemands seront la dernière étape de leur vie.

Pour l'argent, il est nécessaire également. On doit cependant se souvenir qu'il y a quelque

temps les prisonniers écrivirent de ne plus leur en envoyer. Voici à quelle occasion : pendant un certain temps les allemands nous firent payer un change relativement modéré de 0,05 à 0,10 par mark (le mark vaut d'ordinaire 1 fr. 25). Mais quand la valeur du mark vint à baisser, ils nous firent payer beaucoup plus cher. C'est ainsi que d'après le change en Suisse, 10 francs auraient dû nous être payés 10 marks ; or nous n'en recevions que 8.

La Croix-Rouge de Genève réclama, les prisonniers réclamèrent, et le français chargé de la comptabilité, un habitant notable de Roubaix, refusa net de tenir de pareils comptes et donna sa démission. Pour le punir on l'envoya en Russie. Cette exaction des allemands continue.

Nos occupations consistaient dans l'accomplissement de corvées plus ou moins pénibles et monotones : entretenir la propreté dans le camp, faire des canalisations, réparer les routes.

Les hommes valides qui pouvaient travailler n'étaient que rudoyés, mais ceux que la faiblesse obligeait à s'arrêter, à s'asseoir, étaient aussitôt frappés à coups de poing, de pied, de plat de sabre.

Au commencement de 1915, les allemands demandèrent des volontaires pour aller travailler dans les usines de munitions à Dusseldorf, à Essen, dans les mines, dans les carrières.

Très peu se présentèrent.

Alors les allemands en prirent par force.

Les uns partirent, les autres résistèrent. Ces derniers furent immédiatement punis. Pour nourriture quotidienne ils n'eurent que 200 gr. de pain noir et de l'eau. Ils furent chargés d'un sac de sable de 20 kilogr. et forcés de marcher pendant deux et trois heures de suite. S'ils s'arrêtaient, ils étaient insultés et frappés. Plusieurs ont supporté ces souffrances, ces supplices, pendant trois semaines et un mois. Et si quelque camarade était surpris leur donnant du pain, du chocolat, des provisions, il était puni de prison.

J'ai vu un infirmier attraper cinq jours de prison pour avoir passé à des résistants une feuille de papier à cigarettes.

Au moment où j'ai quitté l'Allemagne, octobre 1916, ces cruautés continuaient.

Quant à ceux qui allèrent dans les mines, voici comment ils étaient traités. Des camarades revenus blessés nous l'ont dit :

Tous, commandés par un chef, le porion, revolver au poing, devaient descendre dans les mines et y travailler de 8 à 10 heures par jour. S'ils cessaient leur travail pour prendre un peu de repos, aussitôt le surveillant les frappait.

S'ils déclaraient être à bout de forces, le surveillant les frappait.

Si les coups ne suffisaient pas, les allemands employaient ce moyen digne de tortionnaires de profession. Ils enfermaient les malheureux dans des chambres chauffées à 45° et les y laissaient pendant cinq ou six heures.

Ce n'est pas tout.

J'ai connu un de mes camarades, M. D., de Dinard, qu'on a forcé d'aller travailler dans une carrière. Il était malade, il le dit. On ne voulut pas le croire. On le fit mettre en rang avec plusieurs autres soldats français, malades comme lui. On les obligea de se déchausser d'un pied, de le laisser nu, et on les fit descendre et monter, pendant des heures, les lacets remplis de graviers de la carrière. D'autres furent obligés de rester au garde à vous un pied nu, et ainsi pendant plusieurs heures, et c'était en hiver.

Ces malheureux n'étaient renvoyés dans les camps que très malades ou blessés. J'en ai vu revenir qui n'avaient plus que les os et la peau, d'autres si malades qu'ils sont morts peu de jours après. J'ai vu un cultivateur dont on avait fait un mineur, revenir un mois après son départ, avec trois doigts emportés.

Voilà l'Allemagne qui veut dominer l'Europe, être la maîtresse monde. Quand les alliés proclament qu'ils combattent pour la civilisation, ils disent la stricte vérité.

J'ai été interné durant deux mois, du 4 juillet au 29 août 1915, dans un camp de représailles, à Neunkirchen en Westphalie, non loin de la frontière hollandaise.

Par un raffinement d'inhumanité, les allemands choisirent parmi nous ceux qui exerçaient en France des professions libérales ou les propriétaires. Nous nous trouvâmes 4.500 à Neunkirchen.

Au lieu de baraquements nous avions des tentes ; nous étions 300 sous chaque tente. Les lits étaient remplacés par la terre nue ; et cette terre était humide ; au bout de quelques jours on nous donna une botte de paille pour trois ou quatre, et un peu plus tard quelques planches.

Nous eûmes à couper des arbres, à les transporter, à faire des défrichements et des terrassements. J'ai vu le marquis de C. et le vicomte de J. porter des marmites de 0m, 75 de hauteur qui contenaient notre popotte ; j'ai vu un notaire attelé à une charrette de charbon, et nombre de propriétaires qui n'avaient jamais touché d'autre instrument tranchant que leur couteau, manier des haches, des scies, des coins, des pelles, des pioches, etc.

Le pays était malsain, et bientôt un certain nombre d'entre nous furent atteints de la fièvre et de la dysenterie.

Le major nous faisait passer la visite en plein air, et comme aucune palissade ou aucun remblai ne nous protégeait, les passants pouvaient voir les prisonniers malades, en pleine nudité, au grand soleil. Et les gestes, à défaut des paroles que nous ne comprenions pas, nous révélaient les réflexions saugrenues ou inconvenantes échangées entre les spectateurs sans vergogne.

Enfin, sur l'ordre du général, ces exhibitions cessèrent.

En même temps qu'ils nous infligeaient ces misères physiques, les allemands, ces gens-là pensent à tout, à tout ce qui est mauvais, essayaient de nous démoraliser.

Ils nous racontèrent que les français avaient subi de grandes défaites, et aussi les russes, et que ces derniers avaient demandé la paix. Pour mieux nous persuader ils faisaient, chaque jour, hisser le drapeau pour annoncer leurs victoires. Ils en furent pour leurs frais d'imagination ; nous ne crûmes pas un mot de leurs mensonges. Pour leur montrer que nous gardions intacts et notre patriotisme et nos espérances, nous voulûmes fêter le 14 juillet ; nous en demandâmes la permission qu'on nous refusa. Nous ne nous tîmes pas pour battus, et la veille de notre fête nationale, nous commençâmes une retraite aux flambeaux.

Ce fut un beau tapage. Les sentinelles se mi-

rent à nous injurier, à nous ordonner de cesser. Le Commandant du camp arriva avec les soldats baïonnette au canon, et nous cria que nous allions tous être mis en prison. Peine perdue ! Enfin on sonna le rassemblement, et nous rentrâmes sous nos tentes en riant de la colère de nos gardiens.

Après deux mois de séjour à Neunkirchen, on nous annonça que la France ayant placé hors du Maroc les prisonniers allemands, nous allions retourner dans les camps de concentration. Nous n'y fûmes ni plus ni moins mal qu'auparavant.

Vers la fin du mois de mars 1916, d'autres internés de Friedrichsfeld furent envoyés dans la partie de la Russie occupée par les allemands. Le premier départ se composait d'environ 300 hommes ; leur voyage en chemin de fer dura quatre jours, et pour nourriture ils n'eurent qu'un peu de semblant de café.

Débarqués dans la Pologne, les uns durent faire 60, d'autres 100, d'autres 150 kilomètres à pied, chargés d'un sac très lourd et par un froid très vif. Plusieurs tombèrent sur le chemin ; on les frappa rudement pour les faire relever. Les malheureux étaient incapables de se remuer. On en laissa là quelques-uns, on en jeta d'autres sur les voitures.

Quand ils arrivèrent au lieu fixé, ils durent loger dans les ruines de quelques maisons dont l'incendie ou les obus avaient détruit les toits.

On leur fit réparer les routes, défricher des forêts, et même nettoyer le corps de garde des soldats allemands ; tous ceux qui se refusèrent à cette dernière et par trop humiliante besogne furent durement frappés : j'ai connu un infirmier qui s'y refusa pendant quinze jours, et à qui chaque refus valut une volée de coups de bâton.

On les nourrissait plus mal encore que dans les camps ; la soupe aux orties et aux racines d'arbres était leur ordinaire. Aussi combien d'entre eux essayaient, à la faveur de la nuit, et au risque de se faire tuer par les sentinelles, d'aller déterrer quelques pommes de terre dans les champs voisins.

Ces pauvres malheureux demeurèrent six mois dans cette région, et pendant les trois premiers mois ils ne reçurent de France, ni une lettre ni un colis.

Le 23 septembre 1916, il nous fut notifié que ceux qui faisaient partie des formations sanitaires allaient être rapatriés ; on nous conduisit à Minden dans le Hanovre.

On nous enferma dans un quadrilatère en bois, long de 150 mètres et large d'autant, avec des demi fenêtres percées dans le haut des murs, si bien que de notre prison nous ne voyons que le sol, les murs et le plafond.

Nous y étions environ 450 hommes du corps de santé, médecins, aumôniers, infirmiers, brancardiers, tous enfermés dans le même quadrilatère, et tous au même régime : celui du camp de Friedrichsfeld.

On nous fit changer de vêtements ; on nous fouilla ; on nous prit nos correspondances, nos carnets d'adresses, tous nos papiers, les photographies de nos parents et de nos amis ; on chercha avec le plus grand soin si nous avions de l'or, et pour le trouver on coupa des savons et on décolla des glaces de poches ! Nos bons journalistes français avaient raconté que les prisonniers cachaient de l'or entre les semelles de leurs chaussures ; naturellement les allemands connaissaient ces articles indiscrets, ils nous firent quitter nos souliers qu'ils ont gardés sans doute pour les examiner à loisir, et les remplacèrent par de mauvaises bottes que nous ne garderons pas. Enfin, le 5 octobre 1916, nous sommes partis pour la Suisse, qui nous accueillit avec une chaleureuse sympathie, et le 8 octobre nous étions en France.

Telle a été pendant deux ans, dans ses grandes lignes, l'existence des prisonniers français à Friedrichsfeld : extrêmement dure pour tous, impossible à supporter pour plusieurs, un mélange de dérision, de brutalité et de cruauté.

Je repartirai bientôt sur le front, j'y serai exposé aux obus, aux balles, aux grenades ; je pourrai avoir un bras ou une jambe ou bien les deux emportés, je pourrai être tué ; quoiqu'il advienne, par amour pour mon pays, j'accepte le sort que la Providence me réserve ; mais s'il fallait de nouveau reprendre le chemin des geôles et des camps allemands, en vérité non, tout plutôt que d'être prisonnier en Allemagne ».